

Gestion et valorisation des matériaux inertes en carrières et ISDI : de la théorie à la pratique, à Nantes (Loire-Atlantique)

Mardi 10 avril 2018

L'accueil des matériaux inertes issus des chantiers de travaux publics et du bâtiment est un enjeu fort pour les professions, mais aussi pour les carriers et les gestionnaires de plateformes de recyclage et de valorisation. C'est d'autant plus vrai dans le contexte de la Transition écologique et des engagements pris entre l'État, les collectivités locales et les entreprises du secteur BTP.

L'évolution récente de la réglementation a ouvert des opportunités pour améliorer le taux d'acceptabilité de ces matériaux : par exemple, ISDI 3+, alvéoles monospécifiques, remblaiement de carrière...

Au cours de cette journée, l'exposé d'Éric Garnier (société Burgeap) abordera différents exemples traitant de l'accueil de matériaux inertes externes en remblaiement de carrière, au travers des dispositions de l'arrêté ministériel du 30 septembre 2016. La société LafargeHolcim donnera son retour d'expérience sur la gestion des matériaux issus du creusement de la ligne 2 du métro de Rennes.

Enfin, nous visiterons deux sites emblématiques de la région nantaise qui accueillent des matériaux à recycler ou à enfouir et dont l'un gère une alvéole "amiante" liée.



Site ISDI de Charier CM, au Cellier.



L'ancienne carrière des Pontreaux est devenue un site de recyclage du béton et d'enfouissement de déchets minéraux ultimes.

programme

- 9 h 00 **Accueil sur le site ISDI de la société Charier CM**, au Cellier, à 20 km de Nantes
Exposé sur les principes de gestion du site ; visite du site avec alvéole spécifique
- 10 h 30 **Départ pour Saint-Julien-de-Concelles**, en bord de Loire,
pour les exposés de Burgeap et de LafargeHolcim
- 12 h 30 **Déjeuner sur place**
- 14 h 30 **Visite du site des Pontreaux à Bouguenais**, recyclage et enfouissement des ultimes
de la société LafargeHolcim
- 16 h 30 Fin de la journée

important

Le nombre de visiteurs étant limité, les inscriptions seront prises en compte dans l'ordre de leur arrivée. Pour des raisons de sécurité, nous tenons à rappeler que les participants à la visite doivent porter des chaussures de terrain, un casque et gilet de sécurité.

conditions générales

INSCRIPTION

Les personnes désirant participer aux journées techniques de la Société de l'industrie minérale sont invitées à remplir le bulletin d'inscription.

Les bulletins d'inscription doivent être accompagnés du chèque correspondant ou des informations complètes concernant le paiement par carte bancaire. Les bulletins sont adressés à :

Société de l'industrie minérale
17 rue Saint-Séverin, 75005 Paris (France)

Si l'inscription est retenue (dans la limite des places disponibles), le participant reçoit :

- une confirmation d'inscription ou une facture,
- et éventuellement une notice d'information sur les conditions de déroulement particulières à la session (lieu, plan, transport, accueil, déjeuner de travail, hébergement, etc.).

L'adhésion individuelle à la Sim est de 50 euros.

L'adhésion REC (retraité, étudiant ou en recherche d'emploi) est de 30 euros.

important

Les inscriptions seront prises en compte dans l'ordre de leur arrivée.

MODALITÉS D'ANNULATION

Toute annulation devra être signalée par écrit au secrétariat des inscriptions dès que possible.

En cas d'urgence, l'annulation pourra être annoncée par téléphone (secrétariat des inscriptions, +33 (0)1 53 10 14 70). **Dans ce cas, elle devra faire l'objet d'une confirmation écrite sous 24 heures.**

Toute demande d'annulation parvenant au secrétariat de la Sim 30 jours avant la date de la journée technique sera prise en considération et fera l'objet d'un remboursement ultérieur avec une retenue de 8 € pour frais de gestion.

Toute demande d'annulation parvenant entre 15 et 30 jours avant la date de la journée technique fera l'objet d'un remboursement partiel, limité à 50 % du montant.

Enfin aucune demande de remboursement ne pourra être prise en considération si la demande d'annulation parvient au secrétariat de la Sim moins de 15 jours avant la date de la journée technique.

RESPONSABILITÉ

La Sim ne pourra être tenue pour responsable des modifications survenues à la suite d'événements indépendants de sa volonté et en particulier de l'annulation de la journée technique par suite d'une insuffisance d'inscriptions, d'annulation des sociétés nous recevant pour les journées techniques et de tous faits exceptionnels (grèves, intempéries, etc.).



RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONCERNANT UNE INSCRIPTION

Secrétariat des inscriptions de la Sim :

Tél. +33 (0)1 53 10 14 70 - Fax : +33 (0)1 53 10 14 71

E-mail : contact@lasim.org

Bulletin d'inscription

Journée technique district Ouest

Mardi 10 avril 2018

Gestion et valorisation des matériaux inertes en carrières et ISDI : de la théorie à la pratique, à Nantes (Loire-Atlantique)

Nom : Prénom :

Société : Fonction :

Adresse :

Code postal : Ville : Pays :

Tél. : Fax : E-mail :

Numéro de TVA intracommunautaire :

Secteur : administration - organisme public recherche - ingénierie enseignement fédération - association

industrie fabricant de produit finis exploitant constructeur - fournisseur autre.....

Je souhaite recevoir les lettres d'information de la Sim par e-mail

Frais de participation : 52 € TTC pour les membres Sim

n° de carte membre obligatoire : /

65 € TTC pour les non-membres

Covoiturage souhaité à partir de

→ Je règle par CB Eurocard Mastercard Visa American Express

N° : / / /

Date d'expiration : / 3 derniers chiffres au dos de la carte :

Titulaire :

→ Je règle par chèque joint, à l'ordre de la Sim, tiré sur une banque française

→ Je règle par virement immédiat, en euros, sur le compte bancaire de la Sim (motif : JT18-04) :

SG Paris Saint-Michel IBAN : FR76 3000 3030 8500 0372 6256 107 BIC : SOGEFRPP

profitez-en pour adhérer à la Sim !

- société 285 €
- individuelle 50 €
- retraité, sans-emploi, étudiant, enseignant 30 €

Adhérer à la Sim, c'est...

- ✓ être informé des **évolutions techniques** de vos métiers ;
- ✓ bénéficier de l'organisation de la Sim, **lieu d'échanges et de rencontres** ;
- ✓ profiter des **synergies existant entre toutes les professions réunies** au sein de l'Association.

Adhérer à la Sim c'est aussi **bénéficiaire de 20 % de réduction** sur toutes les manifestations et publications de l'association.

www.lasim.org